

## VOLONTAIRES DE L'EDUCATION

**Ministère de Tutelle** : Ministère de l'Education

***Direction du Projet des Volontaires –Immeuble Diez Gueule Tapée –Tel : 823.81.97 / 823.28.33***

**Adresses et Téléphones des E.F.I.** : Kolda : 996.11.87/88      Thiès : 951.13.44      Ziguinchor : 996  
Saint-Louis : 961.16.03      Louga : 967.12.47      Kaolack : 941.

### **I. BUT DE L'ECOLE :**

Les Ecoles de Formation d'Instituteurs servent de lieux de formation pour les Volontaires de l'Education ( V E ) exerçant les fonctions d'instituteur et capables d'évoluer du cycle préscolaire au cours élémentaire 2<sup>ème</sup> année ( CM<sup>2</sup> ) .

Les études durent 6 à 9 mois ; la formation n'est pas encore diplômante mais elle le sera dans un proche avenir  
Le régime des études est l'externat avec une allocation d'études.

Les E.F.I. assurent le perfectionnement des VE et des instituteurs en exercice désignés par les inspecteurs (stages de 2 mois).

### **II. QUALITES REQUISES :**

Goût pour le travail intellectuel – aisance dans les contacts humains, en particulier avec les enfants – sens des responsabilités – sens de l'initiative –capacité d'adaptation à des milieux variés (ruraux, urbains) - bonne élocution ( pas de bégaiement ).

### **III. CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

- Etre sénégalaise ou sénégalais, âgé de 18 ans au moins et de 38 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours
- Etre titulaire du **BFEM** ou d'un titre universitaire (Baccalauréat, DEUG, licence ou maîtrise)

### **IV. EPREUVES DE SELECTION :**

**Epreuve écrite** : ( organisé par l'IDEN - Programme de troisième)

- **Option Française** : Une épreuve unique de composition française sur un sujet d'ordre général
- **Option Arabe** : une épreuve unique de composition d'arabe sur un sujet d'ordre général

**Epreuve orale** : Un entretien de confirmation organisé aussitôt après la proclamation des résultats de l'écrit.

### **V. DOSSIER DE CANDIDATURE – LIEU DE DEPOT :**

- Une demande manuscrite adressée l'IDEN
- Un extrait d'acte de naissance
- Un extrait du casier judiciaire (moins de six mois) :
- Un certificat de visite et de contre visite médicale d'aptitude à l'enseignement ;
- Une photocopie légalisée du diplôme

**Ce dossier est à déposer dans l'Inspection Départementale de l'Education Nationale ( IDEN ) de son choix**

### **VI. DATE HABITUELLE DU CONCOURS :**

Le concours a lieu en octobre dans les chefs-lieux de départements.

Les inscriptions se font habituellement au mois de septembre .

## **VII. FORMATION ET MATIERS ENSEIGNEES :**

C'est une formation théorique et pratique à temps plein.

Matières enseignées : Pédagogie générale et pratique – Psychologie de l'enfant – Français – Hygiène scolaire - Ecriture – Morale professionnelle - Législation – Philosophie – Education physique – Travail manuel – Initiation aux métiers, aux arts, confection de matériel didactique.

Stages : 1) d'imprégnation – 2) pratique – 3) de responsabilité entière.

## **VIII. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Le recrutement direct pour la formation des V.E est organisé régulièrement depuis 1996. Chaque année, le nombre de places disponibles est actuellement de 2500 candidats environ, toute option ( français / arabe ) et tout niveau compris. Les besoins en instituteurs qualifiés sont devenus très élevés depuis l'engagement de notre pays à réaliser l'Education pour tous et la mise en œuvre du PDEF<sup>1</sup> ( 2000 – 2010 ).

Le Volontariat étant devenu un passage obligé pour entrer dans la fonction publique (enseignement élémentaire), un plan de carrière a été conçu à cet effet : l'agent est successivement Volontaire de l'Education ( 2 ans ), puis Maître Contractuel et enfin Instituteur- adjoint après réussite à son examen professionnel ( CAEP<sup>2</sup> ). S'il est recruté, l'instituteur - adjoint devient alors fonctionnaire de la hiérarchie C.

**Débouchés** : les élèves Volontaires sont affectés dans les écoles élémentaires et préscolaires selon les besoins.

***Le V.E est tenu de servir obligatoirement pendant deux ( 02 ) ans dans l'IDEN qu'il aura librement choisi.***

**Promotions possibles** : Après quatre années de pratique, l'Instituteur- adjoint a la possibilité de se présenter au Certificat d'Aptitude Pédagogique (C.A.P<sup>3</sup>.) et plus tard entrer à l'ENS pour devenir professeur ( NI<sup>4</sup> ) ou inspecteur de l'enseignement ( Probatoire / CREI<sup>5</sup> ) .Il a aussi la possibilité après quatre ou cinq années d'ancienneté de se présenter à tous les concours professionnels accessibles aux fonctionnaires de la hiérarchie C : cycle B de l'ENA<sup>6</sup>, E.N.E.A<sup>7</sup>, ENTSS<sup>8</sup> ...

Pour de plus amples informations, s'adresser à la **Direction du Projet des Volontaires -Immeuble Diez-Gueule Tapée -Tel :823. 81. 97- 823. 28. 33**

---

<sup>1</sup> PDEF : Programme Décennal de l'Education et de la Formation

<sup>2</sup> CEAP :Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique

<sup>3</sup> CAP : Certificat d'Aptitude Pédagogique

<sup>4</sup> NI : Normalien Instituteur

<sup>5</sup> CREI : Concours de Recrutement d'Elèves Inspecteurs

<sup>6</sup> ENA : Ecole Nationale d'Administration

<sup>7</sup> ENEA : Ecole Nationale d'Economie Appliquée

<sup>8</sup> ENTSS : Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés

**ECOLE NATIONALE DE FORMATION**  
**EN ECONOMIE FAMILIALE ET SOCIALE**  
**(E.N.F.E.F.S)**

**Ministère de tutelle** : Ministère délégué chargé de la Formation Professionnelle Publique et Privée, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales

**Adresse** : Avenue Malick Sy - Dakar BP: 3259

**Téléphone** : 821.38.18 821.69.16

**I. But de l'école**

- Former des cadres moyens en économie familiale et sociale et des moniteurs d'économie familiale rurale ;
- Permettre le recyclage et le perfectionnement des agents en activité ;
- Dispenser des formations modulaires en réponse à des demandes ;
- Favoriser des études et recherches visant la promotion de l'économie familiale et sociale.

**II. Durée des études**

La formation à l'E.N.F.E.F.S est subdivisée en deux cycles :

Un premier cycle qui est sanctionné par le certificat d'aptitude aux fonctions de moniteurs d'économie familiale et sociale.

Un second cycle sanctionné par le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'économie familiale et sociale (C.A.E.E.F.S.). Le régime de l'école est l'externat. Les élèves peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle d'études.

**III. Qualités requises**

- Le sens des responsabilités et de l'initiative ;
- Contact facile ;
- Sens pratique et goût pour les tâches manuelles et familiales ;
- Facilité d'adaptation (travail en milieu rural) ;
- Sens de l'organisation et de la méthode ;
- Sens de la prévoyance.

**IV. Conditions d'inscription**

**1) Concours direct**

- Le concours est ouvert aux garçons et filles sénégalais âgés de 18 à 25 ans au plus au 1er janvier de l'année en cours ;
- Etre titulaire du BFEM ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- Pas d'admission sur titre ;
- Les femmes mariées ayant des enfants peuvent bénéficier d'une dispense d'âge ;
- L'école reçoit des religieuses qui ne passent pas le concours ;
- Les étrangers de la sous-région boursiers de leur Etat peuvent être admis à l'école.

## **2) Concours professionnel : ( Maîtres d'E.F.S.)**

- Etre moniteur d'économie familiale et sociale et avoir travaillé pendant quatre ans.

## **V. Epreuves du concours**

### **Epreuves écrites d'admissibilité :**

- Français : durée 2 h - coef 2 - programme de 3ème ;
- Maths : durée 1h 30 mn - coef 2 (arithmétique) ;
- Chimie : durée 1h 30mn - coef 1 - programme de 4ème ;
- Economie familiale : durée 2h - coef 1 - programme de 3ème ;
- Tests psychotechniques - coef 1

Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 sont déclarés admissibles aux épreuves d'admission.

### **Epreuve d'admission :**

- Entretien avec le jury

## **VI. Dossier de candidature :**

- Une demande manuscrite adressée au Ministre de tutelle ;
- Une pièce d'état civil ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme ;
- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse exacte du candidat ;
- Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ;
- Droits d'inscription : 2.000 F CFA

*Dossier à déposer à la Division de la Formation Professionnelle ( DFP ), sise à la rue Tolbiac angle Avenue Lamine GUEYE en face de « Office One Score » 3<sup>ème</sup> étage, et dans les inspections d'académie ou aux CROSP de Saint-Louis, Thiès, Diourbel, Kaolack , kolda et Ziguinchor.*

## **VII. Dates et lieux habituels du concours :**

- **Ouverture des inscriptions** : janvier
- **Clôture des inscriptions** : mars
- **Date du concours** : mai
- **Lieux** : Le concours se déroule habituellement dans les chefs lieux des régions de **Dakar ,Saint-Louis, Thiès, Diourbel, Kaolack , kolda et Ziguinchor** lorsqu'il y a un nombre suffisant de candidats.

## **VIII. Formation et matières enseignées**

Les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années constituent un tronc commun. Les matières fondamentales des 4 ans de formation sont les suivantes :

### **Enseignement général :**

Français - mathématiques - physique chimie - biologie - hygiène - psychologie - pédagogie - législation - alphabétisation en langues nationales - économie générale et rurale - statistiques.

### **Enseignement professionnel :**

Visite sur le terrain : puériculture théorique et pratique - alimentation et nutrition - cuisine - pédiatrie - obstétrique - technique du matériel - dessin - couture - entretien du linge - agriculture - élevage - technique d'élaboration des projets - économie domestique - artisanat - gestion.

A l'issue de l'examen de sortie du 1er cycle (C.A.F.M.E.F.S.), les élèves ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 sont orientés vers la formation des maîtres. A l'intérieur de cette section, une seconde orientation est opérée selon les aptitudes des élèves soit en social, soit en restauration, soit en couture.

### **IX. Renseignements complémentaires**

- L'accès à la fonction publique n'est plus automatique ;
- Les élèves ne sont autorisés à doubler qu'une seule fois par cycle ;
- Les maîtres d'économie familiale et sociale peuvent se présenter au concours d'entrée à l'ENSETP\* pour devenir professeur d'économie familiale et sociale s'ils ont effectué trois années de service. Les moniteurs après quatre ans de service peuvent se présenter au concours d'entrée à la section des maîtres d'économie familiale et sociale.
- L'ENFEFS dispose d'un troisième niveau de formation constitué d'élèves recrutés avec le niveau CFEE\* qui sert d'école d'application aux élèves - maîtres. Cette section délivre aux élèves sortant au bout de quatre années de formation une attestation. Ils sont soit employés par l'établissement, soit regroupés en G.I.E\* .
- L'ENFEFS dispose d'un magasin de mode et d'un restaurant ouvert au public. Elle est souvent sollicitée pour l'organisation de séminaires, cocktails et cérémonies.

---

\* ENSETP : Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel

\* CFEE : Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires.

\* GIE : Groupement d'Intérêt Economique